



## Compte rendu de réunion

### Comité Directeur

du 03 octobre 2015

#### **Présents**

Didier Rami, Bernard Barascud, Pierre Bérail, Maurice Dejean, Vincent Denhez, Claudie Gallet, Gisèle Gallet, Alain Garrabé, Pascale Hautefort, Josèphe Lamothe, Isabelle Moreau, Michel Pascal, Nicolas Jonette.

#### **Excusés**

Thérèse Droui, Christine Marleaux,

#### **Absent**

Pierre-Jean Gaubil.

#### **Ordre du jour :**

- Conventions avec les Archers en Pôle
- Championnat de France Equipes de Ligues
- Formations
- Le point sur les salariés
- Commissions (Sportive : TNJ, Parcours, Féminine)
- Trésorerie
- Territorialité

#### **CONVENTIONS AVEC LES ARCHERS EN POLE**

Conventions avec les Jeunes qui sont en Pôle Espoir à Bordeaux : Alix Filipowicz (entrante) et Jacques Debruyne ; Adrien Goutelard a demandé à quitter le Pôle : la Ligue a donc toujours le même nombre de conventions et reconduit les conditions (250 € x 4 trimestres + 900 € annuel maxi pour matériel, sur demande de l'entraîneur du Pôle Espoir.

Convention avec Mélanie Gaubil (Pôle France Elite à l'INSEP) : reconduction de la convention.

Sont actuellement inscrits sur les listes Haut Niveau, Adultes et Espoirs : Marie-Charlotte Bidaud, Florian Lacombe, Martin Arnal, Jacques Debruyne, Alix Filipowicz, Adrien Goutelard

#### **CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE LIGUES**

(Rapport de Nicolas JONETTE)

Midi-Pyrénées présentait 2 équipes Cadets-Juniors masculines, 1 équipe CJ féminine, et 1 équipe Benjamins-Minimes masculine (nécessaire pour avoir 2 équipes CJ H).

Les résultats ont été assez décevants : les BM H finissent derniers, les CJ H ne passent pas le cut ; les filles, à part Mélanie, manquent d'expérience ; l'équipe 1 en CJ H a du potentiel, elle était dans les 4 premières aux tirs de sélection, mais a ensuite réalisé une contre-performance très décevante. Peut-être est-ce dû au fait que les archers se trouvaient ensemble sans avoir pu se voir auparavant (clubs éloignés, archers en Pôle)

Il a été remarqué que les podiums revenaient à peu près tous aux Jeunes des Pôles et des clubs ETAF.

**Une discussion** s'engage :

N'est-ce pas un bien pour les Jeunes de participer à une grande compétition ? → une sélection doit correspondre à une réelle valeur, il est inutile de partir loin pour faire un Fita simple, l'intérêt est de pouvoir passer le cut pour accéder aux finales (être dans les 16 ou 24 meilleures équipes)

Créer une équipe sur la région, ou un groupe d'archers ? → il existe déjà les regroupements Jeunes ; d'autre part, il est nécessaire que tous aient fait 3 compétitions pour choisir valablement les membres de

l'équipe parmi la quarantaine d'archers pouvant correspondre aux critères. Or, la plupart n'ont pas 3 scores. On trouve le même problème dans les groupes départementaux, où beaucoup arrêtent en avril et font au mieux 1 Fita. On se plaint du manque d'engagement des Jeunes sur notre Région, qui risque d'empirer en raison du nombre croissant d'archers loisirs. Il est impératif que les dirigeants montrent l'exemple et sortent en compétition.

Les catégories Benjamins-Minimes doivent se développer et elles sont à suivre pour les prochaines années.

## FORMATIONS

**Assistant Entraîneur** : cela fonctionne plutôt bien avec des formations dans les départements.

Ce sont les responsables des stages qui gèrent les éventuels sur-effectifs ; ils peuvent aller jusqu'à 12 personnes.

Le problème de L'Isle-Jourdain est posé : 6 volontaires pour suivre la formation, le club désirant les prendre en charge, cela reviendra très cher, alors que le responsable de stage est déjà payé par le Groupement d'Employeurs, si bien que le coût de formation est moindre. Le Gers n'a pas d'argent pour aider le club, et la Ligue peut difficilement tenir compte des spécificités de chaque département et de chaque club.

**Entraîneur 1** : une formation se termine, avec l'examen en janvier ; une autre va commencer, avec une journée commune à Toulouse, puis des formations décentralisées et l'examen à Toulouse. Les intervenants ont maintenant l'expérience nécessaire pour assurer les formations chacun dans son département.

Conditions : 5 candidats au moins pour que la formation se fasse.

Soucis pour la formation en cours : il y a eu des absences, si bien que tous les candidats ne pourront pas passer l'examen en janvier ; ils devront d'abord assister au(x) week-end(s) sur le(s)quel(s) ils ont été absents, avant de pouvoir se présenter à l'examen. Ils n'auront pas à repayer la formation, mais cela les retarde d'une année.

Les formations sont en auto-financement théorique.

**Formations continues** : 2 sont prévues : Sport et Handicaps (en novembre) et Poussins (date fixée quand la FFTA aura finalisé les contenus de cette formation).

Les années précédentes, 4 ou 5 formations étaient prévues, mais avaient dû être annulées faute de candidats. Il est rappelé que la validation peut aussi se faire par la participation à 2 Plateaux Techniques.

Formation CQP : 620 € pour les archers en formation allégée, 1120 € pour la formation complète, dont 120 € de frais administratifs. Peu d'archers sont intéressés pour le moment (problème du temps et il s'agit d'animations de vacances sur une période déterminée, de Pâques à fin août).

### **Université Paul Sabatier**

La salle peut être utilisée sur les créneaux libres grâce à l'organisation de la formation CQP.

Des créneaux d'ouverture « Centre de Ressources pour licenciés » ont été définis les mardis et jeudis. Ils sont ouverts à tous, quelles que soient l'arme et la discipline sportive.

Plus d'informations sur le site de la Ligue, dès que la convention avec l'université sera signée.

## LE POINT SUR LES SALARIES

**Jérôme Tarbouriech** : 1 an d'exercice : le groupement d'employeurs a été confronté aux difficultés pour gérer les heures en temps réel. Chaque club valide maintenant les heures faites pour son compte.

Il y a eu des problèmes sur les heures Ligue : trop d'heures comptabilisées, mais les préparations pour des formations déjà rédigées par ailleurs ne nécessitent pas le temps prévu par le contrat de travail. Un accord avec le CTSR a vu le jour : chaque mission aura un temps de préparation défini spécifiquement. Un avenant au contrat de travail sera établi dans ce sens. La Ligue gèrera les heures à mesure ; Jérôme aura 2h30 par mois pour la gestion de ses heures envers ses différents employeurs.

## CLUBS PARTICIPANT AUX TNJ

Seul le club de Balma a répondu aux critères demandés : avoir au moins 2 archers + l'entraîneur sur chacun des TNJ (Tournefeuille : 1 seule archère). Une subvention de 200 € x 3 TNJ est allouée à Balma.

## COMMISSION PARCOURS

(Rapport de Pascale HAUTEFORT)

Open de France : il n'y a pas lieu de changer une formule qui va bien.

Championnat d'Europe 3D en 2018 : il faut rapidement faire acte de candidature si on est intéressé par l'organisation. L'an prochain, le Championnat du Monde aura lieu à Robion.

Tous les ans, la FFTA recherche des lieux pour l'organisation des sélections, c'est aussi à envisager.

## SPORT AU FEMININ

Jo LAMOTHE fait le point sur «le Challenge « Résolument Féminin » : 7 équipes engagées en arc classique, 1 en arc à poulies ; il y a eu 12 participations en Tir Fédéral, 7 en Fita ; photos et résultats intermédiaires sont sur le site de la Ligue. Le point sur les subventions reçues au titre du Sport au Féminin est fait ; outre les récompenses prévues lors de l'assemblée de Ligue, la Commission réfléchira à des actions complémentaires.

## TRESORERIE

Alain GARRABE donne un bref aperçu des comptes, bas en cette période de l'année où les licences ne sont pas encore rentrées. Il n'y a pas eu de dérapage, tout est correct et conforme au prévisionnel.

## TERRITORIALITE

Bernard BARASCUD suit le dossier Territorialité et fait un compte-rendu : le rendez-vous pris pour début juillet avait été annulé, de même qu'un autre rendez-vous le remplaçant qui devait se tenir fin juillet. Il a pu voir M. CHAMPION, Président de Languedoc-Roussillon, début août, puis à la réunion FFTA à Paris. Il rappelle la teneur de la circulaire ministérielle de janvier 2015, notant les différents niveaux : régional, départemental, métropole,... Des départements voudraient changer de Ligue, mais cela n'est pas possible : l'unité des nouvelles Régions sera maintenue, ce qui n'empêche pas les possibilités d'ententes entre clubs, départements, inter-départements même hors Région.

Les métropoles: pour équipements ? Pour subventions ordinaires ? Il faut aussi penser inter-communalité.

**13 Régions, 13 Ligues** : la représentativité va sans doute changer ; il faudra en tenir compte pour les championnats de Ligue (pas en 2016, mais en 2017) et pour les finales de DR.

Nicolas JONETTE passe sur la nouvelle Région avec Me BLANC, CTF.

Nous serons la 4ème plus grosse région en nombre de licenciés.

### **Schéma de fonctionnement de la nouvelle Ligue**

Il faut définir : création ou fusion-absorption ? Création = paperasserie ; absorption = l'un se sent lésé.

Le problème des cotisations de Ligue est à régler

Calendrier : AG 2016 : présentation d'un document présentant les 2 Ligues (travail en cours)

septembre 2016 : AG extraordinaire pour acter le travail des Ligues et valider

février 2017 : AG de la nouvelle ligue avec élections des membres et des représentants pour l'AG FFTA.

Problème : les déplacements n'ont pas été budgétisés dans les prévisions 2016 (loi trop tardive)

Le prochain dossier CNDS devra peut-être être commun aux 2 Ligues, mais il n'y a rien d'officiel à ce jour.

Une Foire aux Questions pour les responsables de Ligues est prévue sur le site de la FFTA.

**Samedi 7 novembre** : réunion à Carcassonne (10h-16h, à L'Oliveraie, sortie 23) avec chaque Président de Commission. Y assisteront : Vincent DENHEZ (Sportive), Jo LAMOTHE (Féminine), Isabelle MOREAU (Formation), Michel PASCAL (Parcours), Thérèse DROUI (Arbitrage), et Didier RAMI (Président), Alain GARRABE (Trésorier) et Nicolas JONETTE (CTSR). En l'absence de Gisèle, secrétaire, Pascale HAUTEFORT assistera à la réunion et prendra contact avec le/la secrétaire de Languedoc-Roussillon.

Un outil d'auto-évaluation est à remplir pour le 7 novembre. Ce sera là la 1ère rencontre officielle, avec des échanges croisés entre les Commissions, un rapporteur de chaque Ligue dans chaque Commission, ce qui permettra de positionner la présentation.

La feuille d'évaluation est à envoyer à Gisèle GALLET, secrétaire de Ligue, qui collectera et diffusera l'ensemble aux représentants de la Ligue à la réunion et aux autres membres du Comité de Ligue.

-----